

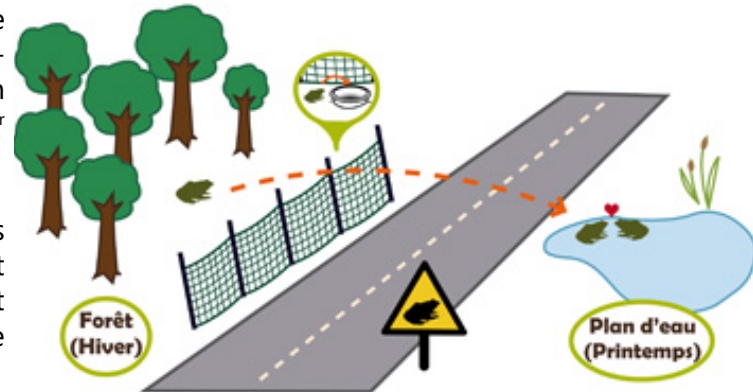


Le Crapaudrome de Saint-Prix, du 1^{er} février au 20 avril 2022

Le crapaudrome : qu'est-ce que c'est ?

Comme chaque hiver depuis 2018, le SIARE participe à la mise en place d'un crapaudrome sur la route des Parquets à Saint-Prix avec la Mairie, l'Office National des Forêts, l'association IASEF et le CPCV IdF. Le crapaudrome a été installé le 1^{er} février et démonté le 20 avril.

Le but de ce dispositif est d'éviter que les amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons, salamandres) ne se fassent écraser sur la route, lorsqu'ils sortent d'hibernation et migrent massivement vers les Etangs Marie en forêt de Montmorency, pour se reproduire.



Concrètement, il s'agit de bâches placées le long de la route (environ 300m) et ponctuées à intervalles réguliers de seaux où les amphibiens tombent en sautant. Chaque matin, des bénévoles se relayent pour les récupérer dans les seaux, les inventorier, puis les relâcher de l'autre côté de la route en toute sécurité. Une signalétique spécifique (panneau et affiche d'information) a été mise en place.

Pourquoi protéger les amphibiens ?

Les amphibiens sont les premiers vertébrés ayant colonisé le milieu terrestre il y a près de 380 millions d'années. Ils constituent un maillon clé de la chaîne alimentaire, régulant les populations de certains insectes vecteurs de maladies et constituant des proies pour beaucoup d'espèces (oiseaux, serpents...).

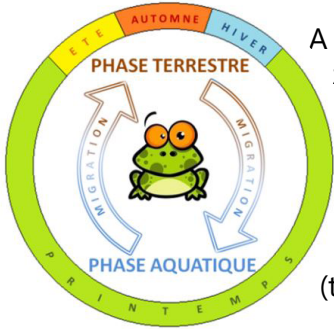
Avec 42 % d'espèces menacées, les amphibiens représentent le groupe d'animaux le plus menacé au monde. Pourtant, leur nombre est révélateur du bon fonctionnement d'un éco-système, notamment de la qualité de l'eau ; il est donc primordial de les protéger.

D'ailleurs, en France, tous les amphibiens sont protégés au niveau national. De plus, ils ont beaucoup à nous apprendre, ainsi, plusieurs espèces secrètent des molécules aux propriétés étonnantes, utiles pour lutter contre certaines maladies.





Zoom sur les amphibiens



A la fois terrestres et aquatiques, ces animaux passent l'hiver dans les forêts et l'été dans les zones humides (mare, étang ...), dans lesquelles ils se reproduisent. A partir de fin février, lorsque les températures remontent, les amphibiens commencent leur migration, retournant sur leur lieu de naissance, parfois situé à 4 ou 5 kilomètres du lieu d'hivernage.

Afin de faciliter et pérenniser cette aide aux amphibiens, le SIARE a lancé une étude pour évaluer la faisabilité et l'intérêt de mettre en place un aménagement de type « crapauduc » (tunnel).

Bilan chiffré

Espèce	Nombre d'individus relevés en 2022
Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)	0
Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>)	0
Crapaud commun (<i>Bufo bufo</i>)	177
Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	2
Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>)	72
Triton ponctué (<i>Lissotriton vulgaris</i>)	12
Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i>)	1
TOTAL	264



De nombreux amphibiens sauvés grâce à une mobilisation collective

- ▶ En 2017, lorsque la route des Parquets était encore ouverte et que le crapaudrome n'existait pas : 77 amphibiens écrasés recensés en 1 mois (mars 2017)
- ▶ En 2018 : début de l'opération crapaudrome. 5 amphibiens écrasés recensés en 1 mois (7 mars-7 avril 2018)
- ▶ 2019 : fermeture définitive de la route à la circulation des véhicules (seule la portion menant aux étangs reste accessible). Aucun amphibien écrasé.
- ▶ En 2020, 2021 et 2022 : aucun amphibien écrasé



Réalisation : service communication SIARE - Juin 2022